698575-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'urbanisme – Mission d'urbaniste conseil et de maitrise d'œuvre urbaine pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain La Cabucelle les Crottes Marseille 15ème
OJ S 196/2026 09/10/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Métropole Aix Marseille Provence
Adresse électronique: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Mission d'urbaniste conseil et de maitrise d'œuvre urbaine pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain La Cabucelle les Crottes Marseille 15ème
Description: Mission d'urbaniste conseil et de maitrise d'œuvre urbaine pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain La Cabucelle les Crottes Marseille 15ème
Identifiant de la procédure: 63bc57bc-6034-496e-82c5-33d3d694de1b
Identifiant interne: 71260125
Type de procédure: Ouverte
La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Lieu d'éxécution : 13015 - Lieu de correspondance : MAMP - Direction de la commande publique 58 bd Charles Livon
Ville: Marseille
Code postal: 13007
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Informations complémentaires: -Accord-cadre de prestations intellectuelles -Accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. -Accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. -Les modalités d'émission des bons de commande figurent dans le CCAP. -Lieu d'exécution des prestations : Marseille 13015 Appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique. -Quantité ou étendue de l'accord-cadre : Il s'agit d'une mission de maitrise d'œuvre urbaine visant à accompagner la mise en œuvre du PRU de la CABUCELLE LES CROTTES, par une mise à jour du plan guide, la réalisation d'études urbaines et d'avis sur les opérations du projet, et la production de documents à l'

attention du public. Elle fait suite à une mission précédente qui vient de prendre fin. Elle est indispensable pour la bonne coordination du projet. -La description précise du besoin figure aux cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) -Minimum et/ou maximum en valeur : L'accord-cadre est passé pour un montant minimum quinquennal de 80 000 euros HT et un montant maximum quinquennal de 320 000 euros HT. -Modalités d'envoi des plis (selon l'art 12 du RC) Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée avant les dates, heure et seconde limites de remise des plis indiquée en page de garde, dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur Internet à l'adresse suivante : https://marchespublics.ampmetropole.fr/ Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au présent règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. -Transmissions successives de plis : Conformément à l'article R. 2151-6 du code de la commande publique, en cas de transmissions successives de plis, seul le dernier pli reçu sera analysé par l' acheteur. En effet, quelle que soit la nature des transmissions successives, seul est ouvert le dernier pli reçu par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des plis. -Copie de sauvegarde (selon art13 du RC) Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (Direction de la Commande Publique – Service des Marchés - Immeuble « Le Balthazar » - 2 Boulevard Euroméditerranée ¬ Quai d'Arenc, 13002 Marseille) ; Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : https://marchespublics.ampmetropole.fr/ ; Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle¬-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée ; Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation ; Conformément à l'article R2132¬7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire ; La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : https:// marchespublics. ampmetropole.fr/ ; Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142¬1, R. 2143¬3 et R. 2143¬11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 10.1 du Règlement de la consultation -Estimation 261 950 euros HT - 314 340 euros TTC -Clause environnementale selon description selon Art 4 RC et Art 3 CCAP -Clause sociale selon description Art 5 RC et Art4 CCAP -Durée 5 ans à compter de sa notification et pas de reconduction -Mode de dévolution de l'accord-cadre Art 7 RC -La présente consultation n'est pas allotie

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 261 950,00 EUR
Valeur maximale de l'accord-cadre: 320 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:
Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d’exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Mission d’urbaniste conseil et de maitrise d’œuvre urbaine pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain La Cabucelle les Crottes Marseille 15ème
Description: Mission d’urbaniste conseil et de maitrise d’œuvre urbaine pour le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain La Cabucelle les Crottes Marseille 15ème
Identifiant interne: 0

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

5.1.2. Lieu d’exécution

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Informations complémentaires: Lieu d'exécution : 13015

5.1.3. Durée estimée

Durée: 60 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l’accord-cadre: 320 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:
La participation n’est pas réservée.
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l’UE
Le marché relève de l’accord sur les marchés publics (AMP): oui
Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.7. Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l’incidence environnementale: Autre
Objectif social promu: Autre

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis
Critère: Chiffre d'affaires annuel général
Description du critère de sélection: - Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans

aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Capacité économique et financière : Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère: Références sur des services spécifiés
Description du critère de sélection: - Capacités techniques et professionnelles : Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les services sont prouvés par des attestations du destinataires ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y'a plus de trois ans seront pris en compte.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:
Type: Prix
Description: Prix 50%
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 50
Critère:
Type: Qualité
Nom: Valeur technique : 45 % Sous critère 1 : Pertinence et dimensionnement de la composition de l'équipe affectée à l'exécution des prestations : 50% Sous critère 2 : Qualité et pertinence de la méthodologie retenue pour exécuter les missions au regard du contexte d' intervention : 50%
Description: Valeur technique
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 45
Critère:
Type: Qualité
Nom: Environnement : 5% Qualité et pertinence de la démarche environnementale proposée par le candidat
Description: ENVIRONNEMENT Qualité et pertinence de la démarche environnementale proposée par le candidat
Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)
Nombre critère d'attribution: 5

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français
Adresse des documents de marché: https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510760?orgAcronyme=t5y

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:
Soumission par voie électronique: Requise
Adresse de soumission: https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510760?orgAcronyme=t5y
Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français
Catalogue électronique: Non autorisée
La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) № 910/2014] est requis(e)
Variantes: Non autorisée
Date limite de réception des offres: 12/11/2026 12:30:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Durée de validité des offres: 8 Mois
Informations relatives à l'ouverture publique:
Date d'ouverture: 12/11/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Informations complémentaires: date prévisionnelle, séance non publique
Conditions du marché:
Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: oui
Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:
Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximal de candidats: 1
Justification de la durée de l'accord-cadre: Justification d'une durée de 5 ans : La mission de maitrise d'œuvre urbaine, objet de cet accord-cadre, rentre dans le cadre des opérations du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain la Cabucelle les Crottes. L'objet du marché consiste, à travers la désignation de l'urbaniste-conseil du NPNRU la Cabucelle les Crottes, à réaliser les études de MOE urbaine et assurer le suivi des différentes opérations afin de permettre leur concrétisation conformément au projet conventionné avec l'ANRU et les partenaires. Le titulaire pourra également être sollicité pour des missions d'assistance et d' expertise diverses. Ces missions portent sur le temps du NPNRU dont le terme est prévu en 2031 et nécessitent un accompagnement sur la durée afin de garantir la cohérence du projet urbain global et des différentes opérations qui le composent.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Marseille
Description des délais d'introduction des procédures de recours: voir documents de la consultation
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Métropole Aix Marseille Provence
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Métropole Aix Marseille Provence
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Métropole Aix Marseille Provence

Organisation qui traite les offres: Métropole Aix Marseille Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Métropole Aix Marseille Provence
Numéro d'enregistrement: 20005480700017
Département: 13
Adresse postale: 58 BD CHARLES LIVON
Ville: Marseille
Code postal: 13007
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Point de contact: Métropole Aix Marseille Provence - Direction Commande Publique
Adresse électronique: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr
Téléphone: +33 491999900
Adresse internet: https://ampmetropole.fr/
Rôles de cette organisation:
Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Marseille
Numéro d'enregistrement: 17130005600024
Département: 13
Adresse postale: 31 rue Jean-François Leca
Ville: Marseille
Code postal: 13002
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Point de contact: greffe.ta-marseille
Téléphone: 0491997113
Adresse internet: http://marseille.tribunal-administratif.fr
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 9bf37a2f-eb21-450a-bc46-70bf0712ca09 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 08/10/2026 11:52:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 698575-2026

Numéro de publication au JO S: 196/2026
Date de publication: 09/10/2026